



Communiqué

Aux milliers de salariés, jeunes, retraités, avec ou sans gilet jaune, qui manifestent depuis des semaines, le gouvernement généralise la répression policière et restreint les libertés pour contraindre leur colère.

Les violences policières font chaque semaine de nouvelles victimes : les tirs de LBD ou de grenade de désencerclement mutilent : des dizaines de blessés mais aussi de blessés grave, ayant perdu une main, un œil, la mâchoire, multiplié les handicapés à vie, dont des jeunes de 15 ans.

Rappelons que les lycéens se sont massivement mis en grève en décembre à l'appel de l'UNL pour revendiquer l'abandon de Parcoursup, le retrait de la réforme du baccalauréat et de celle du lycée, souvent aux côtés de leurs professeurs. Le gouvernement leur a répondu par la répression, chacun ayant en tête les images de Mantes-la-Jolie.

Le gouvernement veut-il terroriser ceux qui revendiquent ?

Le projet de loi "répression" visant à remettre en cause le droit de réunion et de manifestation est en discussion à l'Assemblée nationale. Après le syndicat de la magistrature, le SAF (Syndicat des avocats de France) a fait connaître son opposition à ce projet "extrêmement dangereux". Condamnant les lois "d'exception", il dénonce la portée générale du texte qui de fait pourra viser "tout manifestant dont un agent de police estimerait le comportement douteux".

La CGT FIP 91 condamne fermement la répression policière et la loi "répression", et apporte tout son soutien à toutes les victimes.

A Evry le 11/02/2019